C'est en présence de Florian MORELLE, Conseiller Départemental Maire de Maurs, de Jean-Jacques MOUCHET et Jean-Pierre GARROUSTE, respectivement Président et Trésorier de la Fédération Départementale de « Générations en Mouvement », que les Ainés Ruraux de Maurs ont approuvé en Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2025 le nouveau nom de l'Association : « Club des 3 fontaines ».

Ce changement de nom a été proposé par le Conseil d'Administration pour répondre à ceux qui, intéressés par les activités du Club, étaient jusque-là freinés par les notions d'âge et de génération contenues dans le nom de l'Association. En effet, le Club accueille toutes les personnes sans limite d'âge et l'un de ses objectifs est de favoriser les rapports inter générations.

Les 3 fontaines du tour de ville identifient MAURS. Elles font référence à la situation géographique exceptionnelle de la cité. La Grande Fontaine représente le Cantal, la Fontaine Orientale l'Aveyron et la Fontaine de la République le Lot. Tout un symbole pour le nouveau nom de l'association qui est ouverte à tous, tant géographiquement que culturellement et qui, comme l'eau qui coule des fontaines, veut donner une image de vitalité.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui a suivi a commencé par une minute de silence en mémoire des trois Adhérents disparus en 2024.

Dans son rapport moral, Jeanine HERCOUET-TESTA, Présidente, a rappelé les objectifs du Club et son rôle social. Elle a surtout développé les perspectives : Maintenir et développer l'existant (fêtes, repas et ateliers). Imaginer d'autres moments de rencontre. Développer l'intergénérationnel et la collaboration avec les autres Associations. Mettre en place une programmation de voyages et sorties accessibles à tous, en adhérant à l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) pour des séjours « Seniors en Vacances ».

Les rapports d'activité et financier présentés par Francine PARAMELLE, Secrétaire et Jacques MONTILLET, Trésorier, ont mis en avant, le dynamisme du Club fort de ses 251 Adhérents originaires du bassin de vie de Maurs, de ses environs et même de la Région parisienne.

La bonne gestion du Club et les subventions allouées ont permis de limiter le déficit de l'exercice 2024 (732,50 €) malgré les frais occasionnés par la célébration du Cinquantième anniversaire.

Le montant de la cotisation 2026 fixé à 20€, est inchangé par rapport à 2025. L'Assemblée a approuvé à l'unanimité les trois rapports. Les quatre Administrateurs sortants ont été réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans.

Les membres ont pu régler la cotisation 2025 en début de réunion. Mais, l'adhésion au Club des 3 fontaines est ouverte toute l'année.

La soirée s'est terminée par la dégustation de la Galette des Rois.